

Questions orales

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je suis vraiment perplexe, car lors de la réunion du Conseil des ministres de l'Environnement et des Richesses naturelles, nous nous sommes entendus pour que tous les gouvernements concernés, notamment le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités, se serrent les coudes, afin de résoudre ce problème. En fait, le gouvernement fédéral a consacré à ce domaine des millions de dollars dans le passé, il continue à le faire à l'heure actuelle, et il envisage de poursuivre dans cette voie.

* * *

L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

LA POLITIQUE DE RETRAITE OBLIGATOIRE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Les Canadiens sont ravis de voir que le gouvernement a l'intention de supprimer la retraite obligatoire. Toutefois, l'un de mes électeurs, qui aura bientôt 65 ans, a été informé dernièrement par son employeur, Radio Canada, que la politique de retraite obligatoire de la société demeure en vigueur. Étant donné que le gouvernement souscrit à la suppression de la retraite obligatoire, quand présentera-t-il une mesure législative à cet effet et quand en étendra-t-il l'application aux sociétés d'État?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, la politique relative à la retraite obligatoire que l'on retrouve dans la réglementation concernant les pensions de retraite de la Fonction publique s'applique aux ministères, aux sociétés et aux organismes de l'État en vertu de la Loi sur la pension de la Fonction publique. Ces règlements sont abrogés depuis juillet dernier. Toutefois, les sociétés d'État demeurent assujetties à la Loi canadienne sur les droits de la personne qui donne un âge dit normal pour la retraite.

● (1450)

Comme le savent les députés, on a répondu au rapport intitulé *Égalité pour tous* et nous avons promis de proposer bientôt des modifications à la loi...

M. le Président: A l'ordre. Je suis persuadé que les ministres n'auront pas d'objection à se montrer brefs et précis.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LE TRAITÉ INTERDISANT TOUS LES ESSAIS—ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UNE RÉSOLUTION AU PARLEMENT

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné la rencontre de cette semaine entre le secrétaire général Gorbatchev et le président Reagan, est-ce que le secrétaire d'État serait prêt à présenter à la Chambre une résolution qui pourrait être adoptée avec le consentement unanime des partis pour exhorter les

superpuissances à profiter de leur réunion d'Islande pour prendre des mesures concrètes conduisant à un traité interdisant tous les essais?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je respecte l'esprit qui anime cette suggestion et j'espère que le député respectera également l'esprit de ma réponse. Je crois que ce qui nous intéresse tous est d'encourager les deux superpuissances à en venir à un accord sur les questions où il leur est possible de s'entendre. Je ne crois pas qu'il serait très utile, ni au Canada, ni à d'autres pays, de donner aux deux grands des conseils qui pourraient leur sembler superflus.

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, je ne peux imaginer aucune question qui touche davantage le monde et l'humanité qu'un traité interdisant tous les types d'essais. J'avais cru que la politique du gouvernement allait en ce sens. Il me semble que l'occasion se présente de nous adresser aux deux supergrands et que le meilleur moyen de le faire est par une résolution de la Chambre. Le secrétaire d'État n'est-il pas d'accord?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je dirais plutôt qu'il y a toujours une possibilité de parler. Ce qui est unique au sujet de la rencontre d'Islande et, je l'espère, de la rencontre ultérieure, c'est qu'elle sera suivie de mesures. Il est évident, compte tenu de l'état actuel du monde, que le genre de mesures souhaitables sont celles que peuvent prendre les deux superpuissances face à face.

Nous devrions faire tout en notre pouvoir pour favoriser une issue constructive de cette rencontre. Les beaux discours prononcés au loin n'ajouteront pas nécessairement aux résultats constructifs.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE BUREAU DE NORWOOD—LES RÉUNIONS AU SUJET DE LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, le bureau de poste de Winnipeg organise une série de réunions au sujet de la fermeture du bureau de Norwood. Il réunit séparément les personnes âgées, les simples citoyens et les gens d'affaires. Il tient une réunion à huis clos à laquelle quelques personnes participeront sur invitation seulement. Le ministre voudrait-il intervenir pour ouvrir cette réunion à tous les citoyens touchés par la fermeture du bureau de poste et aux journalistes, comme cela se fait en démocratie?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale et responsable de Postes Canada): Monsieur le Président, je voudrais tout simplement rappeler à mon collègue que c'est une décision corporative qui a été prise. Nous sommes informés qu'il y a effectivement eu des consultations avec les clients concernés et qu'une décision sera annoncée ultérieurement.